## **APEROvronnaz**

Association des propriétaires extérieurs de résidences secondaires

## Nos buts:

- Promotion des relations entre propriétaires, autorités communales, office du tourisme, etc.
- Défense des intérêts des propriétaires de résidences secondaires. (taxes de séjour, règlements divers prétéritant nos libertés, etc.)
- Collaboration et bénévolat lors des manifestations locales et beaucoup plus.
- Participation au développement touristique de la station.
- Cotisation annuelle seulement CHF 30.-
- Inscrivez-vous en ligne ou avec le bulletin situé au verso.
- Plus d'infos ? Visitez notre site :



www.aperovronnaz.ch

## APEROvronnaz - ADHÉSION

Le/les soussigné(s) déclare(nt) vouloir adhérer à l'Association APEROvronnaz

Nom	
Prénom	
Domicile	
NPA Lieu	
Pays	
Adresse e-mail	
Téléphone	
Résidence secondaire	
Nom de l'immeuble, No	
Adresse à Ovronnaz	
Tél. à Ovronnaz	
SIGNATURE(S)	
Lieu et Date	
·	•

II(s) elle(s) confirme(nt) avoir pris connaissance des statuts disponibles sur le site <a href="https://www.aperovronnaz.ch">www.aperovronnaz.ch</a>.

La liste des membres n'est pas publique et APEROvronnaz s'engage à tenir strictement confidentiels ,les renseignements communiqués ci-dessus.

Cotisation annuelle : CHF 30.- par membre (individuel ou famille) à verser sur BCVs Martigny IBAN CH73 0076 5001 0239 3751 0 APEROvronnaz Compte CLUB

No 102.393.75.10 - SWIFT/BIC BCVSCH2LXXX - CCP 19-81-6 - Clearing 765

Le paiement de la cotisation vaut comme confirmation d'adhésion.

Scanner et envoyer par e-mail à info@aperovronnaz.ch

L'adhésion est possible directement en ligne sur le site www.aperovronnaz.ch